MARS
MOBILITE
AGGLOMERATION
REMOISE

MARS MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

DOSSIER DE PRESSE - MAI 2011

DU BON USAGE DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE

SONDAGE ET ÉTUDE DE CAS D'UN PARTENARIAT INNOVANT EN FRANCE: LA 1ÈRE LIGNE DU TRAMWAY DE REIMS

www.partenariats-publicprive.fr

MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

SOMMAIRE

I) GENÈSE D'UN PARTENARIAT INNOVANT EN FRANCE: LE MOT DU PRÉSIDENT DE MARS, CHRISTIAN MESSELYN P4

II) LE SONDAGE IFOP POUR MARS: « L'IMAGE ET LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ » P5

III) LES ENSEIGNEMENTS DU SONDAGE P7

IV) D'UN SIMPLE CONSORTIUM À MARS P8

V) MARS, UN « BUSINESS PUBLIC MODEL » RÉFÉRENCE EN PPP P9

VI) QU'EST CE QU'UN PPP ? P10

VII) UN SITE 100% PPP ENTIÈREMENT DÉDIÉ AU SECTEUR PUBLIC P11

MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

GENÈSE D'UN PARTENARIAT INNOVANT EN FRANCE

LE NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT (TRAMWAY ET BUS) DE L'AGGLOMÉRATION DE REIMS A DONNÉ LIEU À UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ INNOVANT EN FRANCE. DE LA CONCEPTION À LA GESTION DU PROJET DE RÉSEAU DE TRANSPORT, MARS (MOBILITÉ AGGLOMÉRATION RÉMOISE), SOCIÉTÉ CONCESSIONNAIRE DES TRANSPORTS PUBLICS DE L'AGGLOMÉRATION DE REIMS, A ÉTÉ L'INTERLOCUTEUR UNIQUE ENTRE LA COLLECTIVITÉ RÉMOISE ET LES 1 400 DIFFÉRENTS PRESTATAIRES SUR LE TERRAIN. CE MODÈLE A PERMIS D'ACCÉLÉRER LE BON PROCESSUS DE RÉALISATION DU PROJET INAUGURÉ EN AVRIL DERNIER.

➢ **L'HISTOIRE D'UN « BUSINESS PUBLIC MODEL » EXEMPLAIRE**

MARS S'EST PARTICULIÈREMENT ILLUSTRÉE EN TANT QUE CHEF D'ORCHESTRE ET INITIATEUR DE CE NOUVEAU MODÈLE DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ.

« NOUS AVONS L'AMBITION QUE CETTE RÉALISATION RÉMOISE DEVIENNE LA RÉFÉRENCE EUROPÉENNE DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DANS LE DOMAINE DE LA CONCEPTION ET DE LA RÉALISATION D'UN RÉSEAU URBAIN DE TRANSPORT MODERNE, DYNAMIQUE, PRATIQUE, ESTHÉTIQUE, ET INTERACTIF » CHRISTIAN MESSELYN, PRÉSIDENT DE MARS.

➢ **UN SONDAGE SURPRENANT**

SUITE À CETTE ACTION QUI A SENSIBLEMENT MODIFIÉ LE MONDE DES PPP (PARTENARIATS PUBLIC PRIVÉ), MARS A LANCÉ, AU MOIS DE MARS DERNIER, UNE ÉTUDE IFOP SUR **« L'IMAGE ET LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PARTENARIATS PUBLIC PRIVÉ »** AFIN DE RÉPONDRE AUX NOMBREUSES PROBLÉMATIQUES ACTUELLES QUE LES COLLECTIVITÉS SONT À MÊME DE SE POSER. CE SONDAGE, REND COMPTE D'UN CONSTAT SURPRENANT: **PLUS DE 50%** DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES N'ONT JAMAIS ÉTÉ ENGAGÉES DANS UN PPP. UNE DES RAISONS ÉTANT QUE 71 % D'ENTRES ELLES MANQUENT D'EXEMPLES CONCRETS ET ESTIMENT PLUTÔT MAL CONNAÎTRE LES PRINCIPES ET LES MODALITÉS DES PPP.

➢ **LE PREMIER SITE 100% PPP DÉDIÉ AU SECTEUR PUBLIC**

POUR PALLIER À CE MANQUE CERTAIN D'INFORMATIONS ET DE DIALOGUE ENTRE LES COLLECTIVITÉS ET LES ENTREPRISES PRESTATAIRES, MARS, FORTE DE SON EXPÉRIENCE DE PPP RÉUSSI ET INNOVANT, DÉPLOIE POUR 2011 UN PLAN D'ACTION ORIGINAL ET INTERACTIF: LA MISE EN LIGNE DU PREMIER **SITE INTERNET DÉDIÉ AUX PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ ET À DESTINATION DES ACTEURS DES PPP AU SEIN DU SECTEUR PUBLIC**, AFIN DE TÉMOIGNER DE SA FRUCTUEUSE EXPÉRIENCE ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE PLUS EN PLUS PRESSANTS DES COLLECTIVITÉS.

MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

LE SONDAGE IFOP / MARS*:

«L'IMAGE ET LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ»

SONDAGE EFFECTUÉ EN MARS 2011 AUPRÈS D'UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DE 201 ÉLUS DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

1) PARMI LES ÉLÉMENTS QUI CARACTÉRISENT LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ, QUEL EST SELON VOUS, LE PLUS IMPORTANT POUR UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE?

- **53%**: LA POSSIBILITÉ DE TROUVER DES RESSOURCES FINANCIÈRES AUTRES QUE CELLES DE LA COLLECTIVITÉ
- 28 %: LA POSSIBILITÉ DE MONTER ET DE RÉALISER PLUS RAPIDEMENT LES PROJETS
- 10%: LA MAÎTRISE DE LA PRESSION FISCALE DANS LE TEMPS:
- 9%: LA POSSIBILITÉ DE PARTAGER LES RISQUES

2) VOUS, PERSONNELLEMENT, AVEZ-VOUS UNE BONNE OU UNE MAUVAISE OPINION DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ ?

- **77%:** BONNE OPINION
- 21%: MAUVAISE OPINION
- 2%: NE SE PRONONCE PAS

3) A VOTRE AVIS LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ SONT ILS... ?

- **71 %:** PLUTÔT MAL CONNUS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- 29%: PLUTÔT BIEN CONNUS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

4) AU COURS DE VOS MANDATURES, AVEZ-VOUS ENGAGÉ OU ÉTÉ ENGAGÉ DANS UN PROCESSUS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ ?

- **61% :** NON
- 39%: OUI

5) ET AVEZ-VOUS ENGAGÉ OU ÉTÉ ENGAGÉ DANS UN PROCESSUS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ POUR, EN PRIORITÉ... ? (POUR CEUX AYANT EU UNE EXPÉRIENCE DANS LES PPP)

- **48%:** MONTER ET RÉALISER PLUS RAPIDEMENT LES PROJETS
- 30 %: TROUVER DES RESSOURCES FINANCIÈRES AUTRES QUE CELLES DE LA COLLECTIVITÉ
- 11%: PARTAGER LES RISQUES
- 8% MIEUX MAÎTRISER LA PRESSION FISCALE DANS LE TEMPS
- 3% AUTRES

6) SI VOUS VOUS ENGAGIEZ DANS UN PROCESSUS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ, SERAIT-CE AVANT TOUT POUR... ? (POUR CEUX N'AYANT PAS EU D'EXPÉRIENCE DANS LES PPP)

- **49%:** TROUVER DES RESSOURCES FINANCIÈRES AUTRES QUE CELLES DE LA COLLECTIVITÉ
- 30 %: MONTER ET RÉALISER PLUS RAPIDEMENT LES PROJETS
- 9%: MIEUX MAÎTRISER LA PRESSION FISCALE DANS LE TEMPS
- 8%: PARTAGER LES RISQUES
- 2%: AUTRES
- 2%: VOUS NE VOUS ENGAGERIEZ PAS DANS UN PROCESSUS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

*** Citation IFOP pour MARS obligatoire**

MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

LE SONDAGE IFOP / MARS*:

«L'IMAGE ET LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ»

7) QUEL EST, À VOTRE AVIS, LE PRINCIPAL AVANTAGE DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ ?

- **29%:** L'ÉCHANGE ET LE PARTAGE ENTRE LES CULTURES ET LES BONNES PRATIQUES DU PUBLIC ET DU PRIVÉ
- 25 %: LA MAÎTRISE DES COÛTS
- 18%: LA MAÎTRISE ET LE JUSTE PARTAGE DES RISQUES
- 17%: UNE MEILLEURE PERFORMANCE DE L'EXPLOITATION
- 9%: L'ASSURANCE DU RESPECT DES DÉLAIS
- 2% : AUCUN

8) QUEL EST LE PRINCIPAL INCONVÉNIENT DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ ?

- **31%:** DES RISQUES LIÉS AUX OBJECTIFS DE RENTABILITÉ DU CONCESSIONNAIRE AU DÉTRIMENT DU SERVICE PUBLIC
- 26 %: UNE PERTE DE CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTION DU SERVICE PUBLIC
- 24%: UN COÛT PLUS ÉLEVÉ POUR LA COLLECTIVITÉ ET LE CONTRIBUABLE
- 13%: L'AUTONOMIE DE GESTION DU PROJET LAISSÉE AU PRIVÉ
- 5%: UN BROUILLAGE DES COMMUNICATIONS ENTRE LE CONCESSIONNAIRE ET LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
- 1%: AUCUN

9) VOUS PERSONNELLEMENT, QUE VOUS MANQUE-T-IL POUR MIEUX CONNAÎTRE LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ ?

- **54%:** LES TÉMOIGNAGES D'EXPÉRIENCES RÉUSSIES ET DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES
- 33 %: UNE INFORMATION COMPLÈTE ET ACCESSIBLE SUR LES MODALITÉS JURIDIQUES
- 30%: L'AVIS ET LES CONSEILS D'EXPERTS SUR LE SUJET
- 20%: DES FORMATIONS
- 17%: LES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS
- 15% : UN SUIVI DE L'ACTUALITÉ DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ
- 5%: RIEN

10) VOUS PERSONNELLEMENT, ÊTES VOUS FAVORABLE OU DÉFAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ ?

- **76%:** FAVORABLE
- 24 %: DÉFAVORABLE

11) A VOTRE CONNAISSANCE LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ MIS EN ŒUVRE SONT-ILS LE PLUS SOUVENT... ?

- **73%:** DES RÉUSSITES
- 18 %: DES ÉCHECS
- 9%: NE SE PRONONCENT PAS

*** Citation IFOP pour MARS obligatoire**

MARS MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

LES ENSEIGNEMENTS DU SONDAGE

LES CHIFFRES DE CE SONDAGE ATTESTENT D'UN FONCTIONNEMENT RALENTI DES PPP EN FRANCE PAR UN MANQUE D'INFORMATION AUTOUR DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ.

LES PPP SÉDUISENT LES COLLECTIVITÉS LOCALES :

- **77 %** ONT UNE BONNE OPINION DES PPP ET SE MONTRENT FAVORABLES À LEUR DÉVELOPPEMENT.

- MALGRÉ CETTE OPINION FAVORABLE, SEULEMENT **4 COLLECTIVITÉS SUR 10** ONT ÉTÉ DÉJÀ ENGAGÉES DANS UN PPP.

PARMI LES PRINCIPAUX ATOUTS DES PPP:

- **53 %** Y VOIENT LA POSSIBILITÉ DE TROUVER DE NOUVELLES RESSOURCES FINANCIÈRES.

- **28 %** Y VOIENT UN GAIN DE TEMPS DANS LA RÉALISATION DES PROJETS.

- **29 %** TROUVE ENRICHISSANT LE PARTAGE DES CULTURES PUBLIC/PRIVÉ.

LE MANQUE D'INFORMATIONS, PRINCIPALE FAIBLESSE DES PPP:

- **31 %** CRAIGNENT QUE LES OBJECTIFS DE RENTABILITÉ PROPRES À LA CULTURE DU PRIVÉ CONDUISENT À UNE PERTE DE QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC.

- **71 %** DISENT TRÈS MAL CONNAÎTRE LES PPP.

- **54 %** ESTIMENT QU'ELLES MANQUENT DE TÉMOIGNAGES D'EXPÉRIENCES RÉUSSIES

MARS MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

D'UN SIMPLE CONSORTIUM À MARS

LE CONSORTIUM

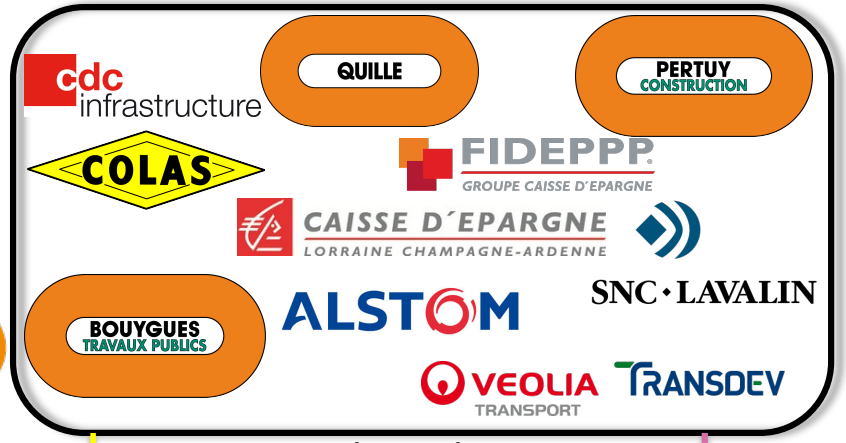

RÉPONSE À L'APPEL D'OFFRES DE L'AGGLOMÉRATION RÉMOISE.

APPEL D'OFFRES REMPORTÉ : LE CONSORTIUM DEVIENT ALORS MARS SAS (SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES)

MARS MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

➢ PARTICULARITÉS DE MARS:

• UN SYSTÈME CONCESSIF INNOVANT EN FRANCE.

POUR RÉPONDRE ENTIÈREMENT AUX BESOINS DE FINANCEMENT, MARS EST ALLÉ AU DELÀ DE LA DEMANDE DE LA COLLECTIVITÉ EN ARRIVANT DÈS LA CONCEPTION DU PROJET AVEC DES FINANCEURS.

• CHEF D'ORCHESTRE ENTRE LA COLLECTIVITÉ ET LES NOMBREUX PRESTATAIRES.

UNE SEULE SOCIÉTÉ, UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR LA COLLECTIVITÉ MAIS DES DIZAINES DE PARTENAIRES, DE BRANCHES ET DE COMPÉTENCES MULTIPLES. C'EST L'UN DES INGRÉDIENTS DE LA RECETTE DU SUCCÈS DE CE CONSORTIUM.

➢ **AU TOTAL, AVEC UNE ÉQUIPE DE 10 PERSONNES, MARS A ÉTÉ LE SEUL INTERLOCUTEUR ENTRE L'AGGLOMÉRATION ET LES 1 400 PRESTATAIRES SUR LE TERRAIN** (800 SALARIÉS POUR LE COMPTE DU GROUPEMENT CONSTRUCTEUR, ET 600 POUR LE COMPTE DE L'OPÉRATEUR) QUI SE SONT ENGAGÉS DANS LA RÉALISATION DU PREMIER TRAMWAY DE L'AGGLOMÉRATION RÉMOISE ET DE LA RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DE BUS.

MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

MARS, UN « BUSINESS PUBLIC MODEL » RÉFÉRENCE EN PPP

LES CLÉS DU SUCCÈS

• **UN NOUVEAU TYPE DE CONCESSION « GLOBALE - PRIVÉE »** QUI TIENT SON ORIGINALITÉ DANS LA PRISE EN CHARGE DE A À Z DU PROCESSUS DE RÉALISATION (DE L'ÉTUDE EN PASSANT PAR LE FINANCEMENT ET LA CONSTRUCTION JUSQU'À LA PRISE DE RISQUE).

• **UNE GRANDE PREMIÈRE EN FRANCE,** ISSUE DE LA VOLONTÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE REIMS MÉTROPOLE D'UN MODE DE RÉALISATION DE PROJET ORIGINAL : CONFIER À UN INTERVENANT PRIVÉ (MARS) **À LA FOIS LA GESTION DE L'EXPLOITATION** DES TRANSPORTS URBAINS AU QUOTIDIEN, **LA CONCEPTION, LE FINANCEMENT ET LA CONSTRUCTION** D'UNE LIGNE NOUVELLE DE TRAM.

• **LES PREMIERS À RÉALISER UN SCHÉMA DE CE TYPE.** LES INVESTISSEURS COMPOSÉS DIRECTEMENT DE **BANQUIERS** ONT PERMIS DE LEVER PLUS DE CAPITAUX QU'UN PPP CLASSIQUE.

• **LES INGRÉDIENTS D'UNE RECETTE QUI FONCTIONNE:**
- UN CONSORTIUM COMPLET ET INTERDÉPENDANT AVEC DES PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES: DES INDUSTRIELS, DES FINANCIERS, INVESTISSEURS, ACTEURS LOCAUX, EXPERTISES NATIONALES, INGÉNIEURS LOCAUX, ET INGÉNIEURS MONDIAUX.
- DES **ACTIONNAIRES DE QUALITÉ** RÉPARTIS DE MANIÈRE INTELLIGENTE: ALSTOM TRANSPORT 17%, VÉOLIA-TRANSDEV 17%, CAISSE DES DÉPÔTS INFRASTRUCTURE 30%, GROUPE CAISSE D'EPARGNE 17%, GROUPE BOUYGUES CONSTRUCTION 8,5%, COLAS 8,5% , SNC LAVALIN 2%

• GRÂCE À LA QUALITÉ DE SON FONCTIONNEMENT, **MARS SIGNE SA RÉUSSITE AVEC L'INAUGURATION DU TRAMWAY RÉMOIS LE 18 AVRIL 2011**.

• C'EST GRÂCE À CETTE ORGANISATION QUE, **POUR LA PREMIÈRE FOIS EN EUROPE**, ONT PU ÊTRE TENUS DES DÉLAIS AUSSI COURTS; LE NIVEAU ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC ONT AINSI PU ÊTRE MAINTENUS SANS PERTURBATION PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX.

• L'OPÉRATION AURA PERMIS DE LEVER **AU TOTAL PLUS DE 250 MILLIONS D'EUROS** EN SEPTEMBRE 2008, EN PLEINE CRISE FINANCIÈRE.

• **UNE MULTIPLICITÉ D'ACTEURS COMPLÉMENTAIRES** TRAVAILLANT EN COMMUN, À LA FOIS, PRO ACTIFS ET CONCRÉTISANT LE PROJET RAPIDEMENT.

• UNE RÉUSSITE QUI DOIT BEAUCOUP À **LA SYNERGIE DÉVELOPPÉE** ENTRE LES ENTREPRISES DE MARS (MOBILITÉ AGGLOMÉRATION RÉMOISE) ET LES ÉQUIPES PARTENAIRES.

MARS MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

QU'EST CE QU'UN PPP ?

➢ **Le contrat de partenariat permet à une collectivité publique de confier à une entreprise la mission globale** de financer, concevoir tout ou partie, construire, maintenir et gérer des ouvrages ou des équipements publics et services concourant aux missions de service public de l'administration, dans un cadre de longue durée et contre un paiement effectué par la personne publique et étalé dans le temps. Il a pour but d'optimiser les performances respectives des secteurs public et privé pour réaliser dans les meilleurs délais et conditions les projets qui présentent un caractère d'urgence ou de complexité pour la collectivité : hôpitaux, écoles, systèmes informatiques, infrastructures. (source: ministère de l'économie, des finances et de l'industrie)

➢ **Parmi les avantages multiples d'un PPP :**

- **L'avantage financier**: des montages qui sécurisent l'engagement de la collectivité

- **L'avantage concurrentiel**: face à la maîtrise d'ouvrage publique peu performante en coût et délais.

- **Le PPP performe en particulier sur 3 points** : (Source : Finances et territoires)
  - Le risque de modification du projet
  - La performance en exploitation
  - Les risques de trafic (évaluation de l'intensité et de l'utilisation de l'équipement par les usagers)

À ce titre, le contrat de partenariat vient compléter et enrichir la panoplie des outils de la commande publique en France. Le PPP partage des risques entre public et privé et permet la réalisation d'un projet plus rapidement.

MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

UN SITE 100% PPP DÉDIÉ AU SECTEUR PUBLIC

LE SONDAGE IFOP POUR MARS MONTRE QUE LES ACTEURS CONCERNÉS MANQUENT D'INFORMATIONS AUTOUR DES PPP. LE BLOG PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ.FR EST UNE RÉPONSE INÉDITE S'APPUYANT SUR L'EXPÉRIENCE DE REIMS, CONÇU EXCLUSIVEMENT À DESTINATION DU SECTEUR PUBLIC.

RELAIS D'INFORMATION SUR LES PPP, PLATEFORME INTERACTIVE AVEC LES COLLECTIVITÉS, ACTUALITÉS EN TEMPS RÉEL.

D'AUTRES VILLES S'Y INTÉRESSENT, CONFRONTÉES À D'IMPORTANTS PROBLÈMES DE FINANCEMENT, LES ÉLUS CHERCHENT DES SOLUTIONS NOUVELLES.

LE BUT: PERMETTRE AU SECTEUR PUBLIC DE DÉTENIR LES CLÉS DE LA RÉUSSITE POUR LA RÉALISATION D'UN PPP.

5 RUBRIQUES PRINCIPALES :

DE LA BONNE UTILISATION DES PPP,
UN MODE D'EMPLOI CONCRET AU SERVICE DU SECTEUR PUBLIC

LES 5 POINTS DE LA RELATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ,
TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTENTES DU PRIVÉ DANS LES PPP

LES 10 ERREURS À NE PAS COMMETTRE,
LES ESSENTIELS DU PPP

LA PAROLE À... ,
INTERVIEW D'UN EXPERT DU PUBLIC OU D'UN MEMBRE DU CONSORTIUM MARS

L'EXPÉRIENCE DE MARS,
LE TÉMOIGNAGE COMPLET DU CONSORTIUM DANS UN LIVRE

www.partenariats-publicprive.fr

MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE

CONTACTS PRESSE

MARS, Mobilité Agglomération Rémoise
Florence Pinto D'Oliveira
Directeur de la communication et des relations extérieures
Tél. +33 (0) 3 26 35 92 46 / Fax +33 (0) 3 26 35 15 16
Port. 06 79 62 86 92
florence.pinto@mars-reims.fr

Agence Cinquième Pouvoir
Flore Witvoet
Consultante RP
Tél. +33 (0) 1 40 03 96 03 / Fax: +33 (0) 1 42 38 57 12
fwitvoet@cinquiemepouvoir.com

www.partenariats-publicprive.fr

La société concessionnaire des transports publics de l'agglomération de reims